

LECTURE

SUR

LA COLONISATION

PAR

LE REVD. M. PROVOST.

MESSIEURS,

J'ose croire que le sujet dont je vais vous entretenir rencontrera votre approbation, car je viens parler colonisation, nationalité, patrie.

Malgré les invitations répétées qui m'en ont été faites, j'avoue que je ne me serais jamais présenté devant un aussi honorable auditoire si je n'avais eu cette conviction. Mais si j'ai la confiance que le fonds du sujet est d'avance acquis à votre assentiment, je doute beaucoup que la forme dont je l'ai revêtu corresponde à votre attente, — j'aime à vous en prévenir de suite afin de bien établir notre position respective et de m'attirer le moins de reproches possible sous ce rapport, si je vous déçoit.

Je n'ai donc en ma faveur que l'exacte et scrupuleuse vérité des faits que je constate, jointe à la plus vivante actualité, — car il est certain que nous devons regarder cette colonisation de nos terres incultes comme un élément vital, essentiel à l'essor de notre nationalité. Elle est particulièrement profonde et vraie pour nous cette parole qu'un de nos hommes d'état proféra un jour dans l'enthousiasme d'une sincère conviction : « L'avenir appartient à ceux qui s'immureront du sol. » Vous n'êtes pas sans regarder quelque fois avec anxiété dans l'avenir du pays : vous voudriez voir ses bornes s'agrandir et vous tremblez peut-être qu'elles ne se resserrent. Or, un des moyens les plus efficaces de le déterminer, cet avenir, autant du moins qu'il est en notre pouvoir, n'est-ce pas de coloniser ?

Je vais vous dire, messieurs, dans cet écrit, les causes et les circonstances de la dernière exploration dans les forêts du Nord, — relat on qui, au point de vue du style, vous paraîtra fastidieuse inévitablement, mais qui sors le rapport des informations qu'elle contient, ne laissera pas d'avoir son bon côté. Je ferai ensuite quelques observations sur tout le territoire colonisable du Nord que j'ai désigné comme l'ayant vu et étu-

dié personnellement, et je donnerai les raisons générales et particulières qui me portent à encourager la colonisation de ces terres. Je profiterai de la circonstance pour détruire certaines objections qui pourraient entraver la marche de l'œuvre. Enfin je terminerai en vous citant quelques pièces justificatives et en vous montrant ce qu'il est possible à un particulier ou à une société de faire pour le progrès de la Colonisation.

Au mois de juillet dernier, je fus chargé par le gouvernement de l'ouverture d'un grand artère de colonisation qui aurait son point de départ à l'établissement de l'Honorable Edouard Masson, dans le township Wexford, et qui se poursuivrait en profondeur à travers les terrains encore inexplorés de la chaîne des Laurentides jusqu'à la vallée de la rivière Mantawa.

J'avais reconnu dans l'exploration de 1864 la partie de ce territoire qui s'étend au Sud de cette rivière sur une distance assez considérable, pour autoriser la demande de l'ouverture d'un chemin qui arriverait à cette vallée par une douzaine de lieues plus à l'Ouest que celui qui est ouvert aujourd'hui par l'Energie.

L'exploration que je viens de faire et dont je fais ici rapport avait pour but spécial de localiser le chemin sur tout son parcours, aussi approximativement que possible. Il a fallu pour cela examiner tout avec soin, les montagnes, les plateaux, les vallées, les rivières et les pouvoirs d'eau : nous avons également examiné les bois et le terrain d'une manière assez minutieuse pour pouvoir en parler sûrement sans danger de contradictions dans l'avenir. Je dis nous, car j'ai fait le voyage avec Joseph Deslauriers, Ecr., de Ste. Anne de la Pocatière, envoyé, lui aussi, en mission spéciale dans ces parages : homme estimable et plein de mérite, dont la compagnie a fait disparaître les ennuis et les privations de la vie des bois. Je crois que son rapport en ce qu'il peut avoir de commun avec celui-ci, concourra parfaitement à établir les mêmes choses.

